

Ecole Élémentaire de Sauvagnon-Compte-rendu du conseil d'école n°1

DATE : jeudi 15 novembre, à 18h15

PRÉSENTS :

- Enseignants : Mmes ABADIE, PUJOL, BERGES, NEVEU, CAZENAVE, MASSEILLOU, SANGLAR, Mrs BRIGNONE et BOUCHET. Excusés : Mme Hauret, Mr Betbeder
- Mairie : Mme LAPLACE- NOBLE
- Représentants des parents d'élèves : Mmes DAPZOL, DUFAU, SCHMITZ, SOULIER, EVAIN, COUCURET ET PEYREBLANQUES ET Mr METAYER. Excusées : Mme LEMMONIER, FENETRE ET STATUCKI. Représentants suppléants des parents d'élèves : Mme BATURINA et M. VOLAN
- Expert : M. BALAO (restaurant scolaire)
- DDEN: Mme CHERET

1. BILAN DES ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉCOLE

Cette année la participation est de 47,57% avec une baisse de 7% par rapport à l'année dernière (54,86%).

2. AIDE PERSONNALISEE : ORGANISATION HORAIRE

L'aide se fait sur 24 semaines, 1h30 par semaine, 3 fois 30 minutes, pendant la pause méridienne.

3. CIRCULAIRE SANTE ET SECURITE : REGISTRES, ET PPMS

Il y a 4 registres disponibles et consultables dans le bureau de Mr Brignone :

- registre de sante et de sécurité au travail,
- registre public d'accessibilité pour les établissements recevant du public,
- registre RDGI (Signalement d'un Danger Grave et Imminent),
- registre DUERP (Document Unique d'Evaluation des risques Professionnels).

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté/Attentat-Intrusion a été mis en place accompagné des plans périmétrique, périphérique et bâtimentaire.

Il y a eu 2 d'exercices : le premier « évacuation-incendie » le 27/09, le deuxième « attentat-intrusion » le 12/10

4. REGLEMENT INTERIEUR.

Le règlement intérieur modifié est affiché à l'école et mis en ligne sur le site.

5. OCCE (coopérative) : BILAN 17/18, cotisation 18/19

Bilan pour 2017/2018 : Charges : 23851,31 €, Produits : 23939,70 €, Résultat négatif de 11,61 €.

L'actif au 1/09/18 est de 6 983,39€

Le conseil d'école du 15 novembre 2018 a fixé la cotisation volontaire et non-obligatoire à 15 euros maximum par famille. 60 % des familles ont cotisé l'an passé.

L'APE n'ayant pas encore statué sur leur aide envers l'école, elle reviendra vers eux fin novembre. un cahier comptable est disponible et ouvert à tous.

6. CANTINE: LE POINT

Avec le self mis en place en début d'année, le personnel de la cantine est satisfait. Il y a moins de bruit grâce au meilleur roulement des classes. Les enfants restent juste le temps nécessaire à la cantine.

Une personne en service civique aide les enfants au tri en fin de repas. L'enfant choisit ce qu'il veut manger mais : « S'il prend, il mange ! ».

7. SORTIES- PROJETS DIVERS

Cette année il n'y aura pas de sortie avec nuitée.

Les classes sortiront, soit sur 2 ou 3 journées indépendantes, soit sur 2 ou 3 journées à thème.

Une classe de CE2 travaille en collaboration avec le conseil des sages, les services municipaux et l'ALSH à la conception d'un verger dans le cadre de l'Agenda 21.

8. TRAVAUX

Des tracés dans la cour ont été demandés. Ils seront faits prochainement.

9. FETE des ECOLES.

En 2018, il a fait très chaud. Les enseignements proposent de faire la Fête en soirée.

Elle se fera donc le vendredi 28 juin vers 18h (horaire à définir). Une réunion

se tiendra en début d'année 2019 pour l'organisation définitive.

10. POINT APE

Cette année nous essayons de mettre en place une commission entre l'école et les parents pour trouver une autre façon de participer à la vie de l'école autrement que financièrement.

A la sortie de 16h30, des enfants sont souvent en retard pour préparer leurs affaires et certains sont à la traîne pour aller au portail. Les enseignants veilleront à ce que les enfants qui rentrent chez eux restent groupés.

Ce CR sera affiché à l'entrée de l'école et un mot rappellera aux parents qu'il est aussi consultable **en ligne**.

Le : 20/11/2018.

La secrétaire : Mme COUCURET Le directeur : Didier BRIGNONE.